



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2024

REÇU À LA SOUS PRÉFECTURE
DE FORCALQUIER

26 JUIN 2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Délibération n°2024-21

Thème : BUDGET ET FINANCES 2

Objet : Compte administratifs 2023 : budget principal et budgets annexes

L'an deux mille vingt-quatre le vingt du mois de juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 14 juin 2024 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

Membres en exercice : 29 Membres présents : 20 Pouvoirs : 8 Suffrages exprimés : 28

Étaient présents :

David GEHANT, maire ; Emmanuel LUTHRINGER, adjoint ; Thomas CHERBAKOW, adjoint ; Sylvie SAMBAIN, adjointe ; Caroline MASPER, adjointe ; Sandrine LEBRE, adjointe ; Karima COEURET, adjointe ; Jacqueline VILLANI, conseillère municipale ; Didier MOREL, conseiller municipal ; Michel DALMASSO, conseiller municipal ; Aurélie ANNEQUIN, conseillère municipale ; Gérard PETEY, conseiller municipal ; Elodie OLIVER, conseillère municipale ; Fabien JOURDAN, conseiller municipal ; Danièle KLINGLER, conseillère municipale ; Lisa MARCEL, conseillère municipale ; Geoffroy GONZALEZ, conseiller municipal ; Charles DANNAUD, conseiller municipal ; Jean-Michel GRES, conseiller municipal ; Alix POINSO, conseillère municipale.

Étaient représentés :

M. Jean- Pierre GEORGE, adjoint donne procuration à Mme Karima COEURET
Mme Charlotte SOULARD, adjointe donne procuration à M. Emmanuel LUTHRINGER
Mme Francine GIAY- CHECA, conseillère municipale donne procuration à Mme Jacqueline VILLANI
M. Jérémie DENIER, conseiller municipal donne procuration à Mme Aurélie ANNEQUIN
M. Rémy ROTA, conseiller municipal donne procuration à M. Fabien JOURDAN
Mme Virginie FAYET, conseillère municipale donne procuration à M. Michel DALMASSO
Mme Morane SOULIE, conseillère municipale donne procuration à M. David GEHANT
Mme Lorraine PRUNET, conseillère municipale donne procuration à Mme Danièle KLINGLER

Absents excusés :

Jean-Pierre GEORGE, Charlotte SOULARD, Francine GIAY-CHECA, Jérémie DENIER, Rémy ROTA, Virginie FAYET, Morane SOULIE, Michel CHAPUIS, Lorraine PRUNET.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Elodie OLIVER a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le débat d'Orientation budgétaire du 02 mars 2023 ;

VU la délibération du conseil municipal de Forcalquier n°2023-12 du 06 avril 2023 adoptant le budget communal pour le budget principal et les budgets annexes eau et assainissement pour l'exercice 2023 ;

VU la délibération du conseil municipal de Forcalquier n°20-2024 du 20 juin 2024 adoptant le compte de gestion du comptable public pour le budget principal et les budgets annexes ;

CONSIDERANT que le compte administratif 2023 du budget principal et des budgets annexes eau et assainissement est conforme dans ses écritures au compte de gestion 2023 du comptable public ;

CONSIDERANT le compte administratif pour l'exercice 2023, lequel peut se résumer ainsi :

1. Au titre du budget principal

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
TOTAL RECETTES	3 606 247,17 €	8 304 069,78 €	11 910 316,95 €
TOTAL DEPENSES	2 787 853,93 €	7 982 569,78 €	10 770 423,71 €
Résultats propres à 2023	818 393,24 €	321 500,00 €	1 139 893,24 €
Résultats reportés 2022	- 1 602 722,44 €	1 182 333,39 €	- 420 389,05 €
Résultats constatés fin 2023	- 784 329,20 €	1 503 833,39 €	719 504,19 €
solde restes à réaliser 2023	391 496,00 €	- €	391 496,00 €
RESULTAT DE CLOTURE (y compris RAR) 2023			1 111 000,19 €

2. Au titre du budget annexe eau

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
TOTAL RECETTES	2 603 361,39 €	127 187,81 €	2 730 549,20 €
TOTAL DEPENSES	2 954 363,90 €	60 635,42 €	3 014 999,32 €
Résultats propres à 2023	- 351 002,51 €	66 552,39 €	- 284 450,12 €
Résultats reportés 2022	39 193,00 €	554 773,05 €	593 966,05 €
Résultats constatés fin 2023	- 311 809,51 €	621 325,44 €	309 515,93 €
solde restes à réaliser 2023	- €	- €	- €
RESULTAT DE CLOTURE (y compris RAR) 2023			309 515,93 €

3. Au titre du budget annexe assainissement

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
TOTAL RECETTES	94 428,85 €	94 810,88 €	189 239,73 €
TOTAL DEPENSES	56 447,32 €	97 720,28 €	154 167,60 €
Résultats propres à 2023	37 981,53 €	- 2 909,40 €	35 072,13 €
Résultats reportés 2022	555 703,72 €	17 925,69 €	573 629,41 €
Résultats constatés fin 2023	593 685,25 €	15 016,29 €	608 701,54 €
solde restes à réaliser 2023			- €
RESULTAT DE CLOTURE (y compris RAR) 2023			608 701,54 €

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :

- D'approuver le compte administratif 2023 du budget principal et des budgets annexes eau et assainissement,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et pour les élus ayant reçu délégation, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire quitte la salle où se déroule la Séance déclarative du conseil municipal et ne prend pas part au vote en référence à l'article L2131-11 du Code général des collectivités territoriales : « *Sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires* ».

POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
David GEHANT



Acte publié le : 26 JUIN 2024

